Janvier 2010 - n°147

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Déville, c'est vous !

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

En 2010, je garde ma ville propre !

Du changement pour vos déchets

Orientations budgétaires 2010

Les Aînés fêtent les rois !

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des seniors, personnes âgées et anciens combattants
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sans rendez-vous le samedi de 11h à 12h
et sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Martine MICHELIN
Neuvième adjointe • Chargée des affaires sociales et des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sans rendez-vous le samedi de 11h à 12h
et sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ARAPA (Association Rouennaise d'Aide Personnalisée à l'Autonomie)
Permanences le mardi de 9h à 12h et
le vendredi de 9h à 12h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Permanence le vendredi de 13h30 à 16h30

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général
Pierre Léautey
Permanence le samedi 9 janvier de 9h15 à 10h30
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

zoom sur

En 2010, je garde ma ville propre !

Au moment du nouvel an, chacun prend de bonnes résolutions. Pour l'année 2010, souhaitons que chaque Dévillois continue à respecter la qualité de l'environnement de la commune.

Pour cela, rien de plus simple ! Les gestes de chaque habitant comptent. Ainsi, pour participer à la propreté de la commune, utilisons les corbeilles à papier installées un peu partout dans la ville.

Pour les maîtres de nos amis à quatre pattes, des distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines sont mis à disposition : derrière la Halle du Pont Roulant, la sente aux Loups, le square Jean Monet et la place du marché. En 2009, 6 300 sacs ont été utilisés soit 2 100 de plus qu'en 2008.

Si chacun se considère comme acteur de sa commune, Déville n'en sera que plus belle et agréable à vivre !

sommaire

entre nous 4
Des époux en or
Du changement pour vos déchets
Au fil de la vie
A savoir

dossier 5-7
Déville, c'est vous !

vie de la cité 8-10
Orientations budgétaires 2010
Réforme des collectivités locales
Et la lumière fut
Le prélèvement automatique pour payer la cantine
C'est en bref

à l'affiche 11
Les Aînés fêtent les rois !
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Assistante à la Rédaction : **Elodie L'Affeter** / Photos : **Philippe Ruc** / Mise en page : **Mairie de Déville** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310

éditorial

« A tous, bonne et heureuse année 2010 »

En ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, au nom de toute l'équipe municipale, et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2010.

Face aux nombreuses difficultés que nous rencontrons, individuellement ou collectivement, je souhaite que la commune reste un territoire de solidarité, de rencontres, où il fait bon vivre.

Que les difficultés économiques, financières, que nous rencontrons, ne fassent pas oublier les belles valeurs de notre République "Liberté, Egalité, Fraternité".

Tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite, à chacune et chacun d'entre vous.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Vice-Président de la Région
Haute Normandie

arrêt sur images

Un marché de Noël a été organisé pour les résidants du Centre Hospitalier "les Jacinthes".

L'Association des Familles de France a également organisé un marché de Noël.

Le Père Noël a rendu visite aux enfants des employés municipaux.

Pour la première année, le thé dansant proposé par la commune aux Seniors a été une belle réussite. La convivialité était au rendez-vous de cet après-midi animé par Régis Suez.

Le judo club de Déville a proposé son traditionnel tournoi de Noël.

Les Aînés se sont retrouvés autour du bon repas de Noël du Foyer des Anciens qui s'est déroulé à la Halle du Pont Roulant.

Des époux en or

Michel Mallet est né le 29 juin 1935 à Déville lès Rouen. Augustine Podevin est née le 31 mars 1938 à Déville.
Michel a pour ami de régiment le beau-frère d'Augustine. C'est en accompagnant son ami, lors d'une visite à la famille Podevin que Michel rencontre Augustine.
Ils se marient le 12 décembre 1959 à Déville. De cette union, naissent deux garçons et une fille. Après deux ans dans l'armée, Michel a travaillé pendant 32 ans comme chauffeur-livreur pour la société Radar de Bapeaume. Augustine a, quant à elle, travaillé pendant 41 ans aux grandes cantines de Déville.
Aujourd'hui, ils sont grands-parents de huit petits-enfants et de trois arrière-petits-enfants. Michel et Augustine profitent de leur retraite : ils se rendent régulièrement au camping de Lyons la Forêt. Pendant que Michel joue à la pétanque, Augustine se promène dans la campagne avec des amies ou fait du tricot.
Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Du changement pour vos déchets !

A compter du 1er janvier 2010, une nouvelle organisation de collecte des déchets est mis en place sur la commune.
Les ***ordures ménagères*** sont collectées le mardi et le vendredi pour tous les logements.
Les ***déchets recyclables*** sont ramassés le mercredi.
Le ***verre*** est déposé, en apport volontaire, dans les containers installés à cet effet.
La collecte mensuelle des ***déchets végétaux*** a lieu les mercredis 13 janvier et 17 février 2010. La collecte hebdomadaire reprend chaque mercredi dès le 17 mars 2010.
Pour tout renseignement, composer le numéro **Allo Communauté : 0 800 021 021** (gratuit depuis un poste fixe).

au fil de la vie

Novembre 2009

Bienvenue

- Maxence, Michel, Patrick LECACHEUX
- Aya TAABANI
- Lily, Geneviève, Marcelle VERCHÈRE
- Rachel, Juliette, Marine PORET
- Lilou, Delphine BATTEMENT
- Hanaë, Jeanne, Suzie FRÈRE
- Léo, Régis, Philippe DAS- -GALLOIS
- Kathy AGASSE
- Thaïs, Béatrice, Christine HEMBERT

Voeux de bonheur

- Pascal CARRIER et Régine BARRET

Condoléances

- Roland GUILLARDEAU
- Yvette PÉCOT Veuve CURENS
- Simonne LEMARCHAND
- Jacques DE BROUCKER
- Christian HATTON
- Jacques BRÉBION
- Berthe DEBIOLLE
- Edmond CAPRON

à savoir...

Permanences de l'ARAPA

L'Association Rouennaise d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (ARAPA) propose un service d'aides à domicile. L'association assure une permanence à l'Hôtel de Ville (rez de jardin), le mardi et le vendredi de 9h à 12h.
L'ARAPA est également présente le 3ème mercredi de chaque mois, de 14h30 à 16h30, dans les résidences pour personnes âgées de la commune.

Renseignements :
ARAPA
49 rue de la République - 76000 Rouen
Standard : 02 32 76 79 76
Secteur de Déville : 02 32 10 76 47

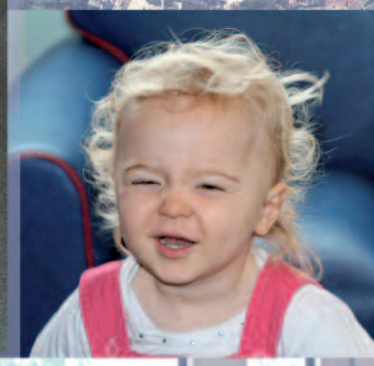

Déville, c'est vous !

Chaque début d'année est marqué par le recensement de la population. Les informations recueillies par l'Insee permettent de mieux connaître la population. Elles fournissent également des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, condition de logement...). Les résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...).
Voici par catégories, les chiffres les plus intéressants et les plus significatifs obtenus avec le recensement.

Le recensement 2010 : mode d'emploi

Du 21 janvier au 27 février 2010, les deux agents du recensement, Marie-Brigitte Marcetteau et Marc Vanmerris, vont déposer une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant au domicile des personnes recensées. Ils peuvent aider les personnes qui le souhaitent, à remplir les formulaires.

Participer au recensement n'est pas seulement un acte civique, c'est aussi une obligation. Les données recueillies restent confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Renseignements : Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 80

Les Dévillois

En fonction des personnes qui habitent sur la commune, la ville adapte ses projets pour répondre aux besoins de sa population. Avec le recensement, les chiffres permettent de mieux connaître l'évolution de la population :

- Les derniers résultats publiés sur le site de l'Insee, indiquent que les Dévillois sont au nombre de 10 406. En près de 40 ans, la population a évolué puisqu'en 1968, on comptait 9 622 habitants et en 1999, 10 441 Dévillois. C'est en 1975, que la population de la commune était la plus importante avec 11 745 habitants.
- En 2006, les habitants étaient à 52,72% des Dévilloises.
- 24,11% des Dévillois ont moins de 20 ans,
  59,88% des Dévillois ont entre 20 et 64 ans,
  16,02% des Dévillois ont plus de 65 ans.

Les personnes âgées de 15 à 29 ans sont les plus nombreuses avec 1 348 hommes et 1 228 femmes. A Déville, 22 hommes et 64 femmes ont plus de 90 ans.

- 39,6% des Dévillois sont célibataires, 23,4% vivent en couple sans enfant, 24,8% vivent en couple avec des enfants et 9,7% sont des familles monoparentales.

Le logement

Déville contrôle son urbanisme, notamment à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ainsi, la commune possède des moyens d'action pour orienter la politique de logements sur son territoire.

- En 2006, sur 9 861 Dévillois :
  6 164 habitaient le même logement en 2001
  861 habitaient déjà à Déville en 2001
  2 315 habitaient en Haute-Normandie en 2001
  521 n'habitaient pas dans la région en 2001.

- A Déville, on compte 5 014 logements en 2006 ; soit 1949 logements de plus qu'en 1968. 43,4% sont des maisons individuelles et 55% des appartements.
- Sur 4 718 résidences principales, 39,6% des Dévillois sont propriétaires de leur logement.

Parmi les 2 767 logements loués sur la commune, 1 619 sont loués à des offices HLM.

- Sur les 4 718 ménages recensés sur la commune, 2 591 d'entre eux ont une voiture et 977 ont au moins deux voitures. 2 330, soit 49,4%, ont au moins un emplacement réservé au stationnement.

La scolarité et la formation

La commune participe au service public de l'enseignement primaire pour accompagner et soutenir l'Education Nationale qui définit le contenu pédagogique de l'enseignement. Déville doit ainsi s'adapter à l'évolution de la population et permettre d'offrir des services appropriés.

- 67,9% des enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés, tout comme 98% des 6 - 17 ans. En tout, 1 746 enfants âgés de 2 à 17 ans sont scolarisés.
- Sur 7 498 Dévillois de plus de 15 ans, qui ont terminé leur formation :

25,3% n'ont aucun diplôme
20,2% ont un certificat d'études primaires ou brevet des collèges
26,1% ont un CAP ou un BEP
14,2% ont un baccalauréat ou un brevet professionnel
14,2% ont un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 2

L'emploi

- En 2006, 4 212 Dévillois ont un emploi. 1 712 sont sans activité professionnelle et 2 145 sont retraités.
- 94,8% des personnes actives sont salariées. Sur ces 3 994 salariés : 79,9% sont en CDI ou travaillent dans la fonction publique
  13,8% sont en CDD, Intérim, emplois aidés, apprentissage ou stage.
- Sur les 4 212 Dévillois actifs, 17,1% ont un travail à temps partiel, parmi lesquels 49,5% de femmes.
- 18,3% des Dévillois ayant un emploi travaillent dans la commune. 76,8% travaillent dans le département 76.
- Parmi les 1 712 personnes sans activité professionnelle, 961 sont des femmes. 56,5% de ces personnes ont moins de 25 ans et 7,2% plus de 55 ans.
- Le taux de chômage pour les Dévillois âgés de 15 à 64 ans est de 10,1%.

L'activité économique

Les entreprises et les commerces sont importants dans la vie de la commune. Pour développer l'économie, la ville a mis en place de nombreux projets pour inciter les entreprises à venir s'installer.

- Au 31 décembre 2007, 398 établissements répartissent leurs activités sur la commune ainsi :

8,8% ont une activité industrielle
11,1% ont une activité dans la construction
22,1% ont une activité commerciale
58% ont une activité dans le domaine des services.

- Les établissements en activité sur la commune permettent l'emploi de 3 694 salariés.

Conseil Municipal du 10 décembre 2009

Orientations budgétaires 2010

L'essentiel du Conseil du mois de décembre était consacré au débat "d'orientations budgétaires" que doit tenir légalement, le Conseil Municipal dans les deux mois précédant le vote du budget.

Bien sûr, une très grosse partie du budget est structurée autour des dépenses du personnel. Les orientations portent principalement sur les investissements et les recettes de la commune, à travers les dotations de l'Etat ou la fiscalité locale.

Le contexte actuel pèse évidemment fortement sur les préparations du budget ; d'une part la crise économique, la dette de l'Etat, la faiblesse de l'évolution du pouvoir d'achat, les difficultés des entreprises, ne sont pas sans incidence sur nos marges de manœuvre budgétaire.

Mais surtout, la réforme des collectivités locales engagée par le Président de la République, crée de nombreuses incertitudes sur les ressources des communes, mais aussi des agglos, et des conseils généraux et régionaux qui nous versent de nombreuses subventions.

La suppression de la taxe professionnelle est un recul considérable sur l'autonomie des collectivités locales, et risque de reporter sur les ménages les charges non compensées.

D'autres dispositifs inquiètent les élus municipaux, et c'est l'objet du vœu voté en Conseil présenté ci-contre.

Le budget 2010 sera construit sur la base :

- du programme pluriannuel adopté en début du mandat qui comporte plusieurs projets importants déjà évoqués,
- d'une maîtrise très stricte des dépenses de fonctionnement,
- d'une étude de faisabilité financière d'une police municipale, compte tenu du retrait de la police nationale sur la commune,
- d'un maintien des taux d'imposition locaux.

Le Conseil a par ailleurs adopté un certain nombre de décisions de gestion courante concernant les personnels, les associations, les conventions avec nos partenaires (gaz, téléphone, CAF).

Il a par ailleurs décidé d'engager une dépollution totale de la Friche Hébert pour permettre la construction de la nouvelle école dans les meilleures conditions de sécurité pour les enfants.

Réforme des collectivités locales

A propos de la réforme des collectivités locales, le Conseil a adopté, à l'unanimité, le vœu suivant :

- il réaffirme son attachement à la décentralisation,
- il formule le souhait que les Conseils régionaux et départementaux puissent toujours attribuer des subventions aux communes,
- il exprime son inquiétude face à la réduction des dotations de l'Etat, et à la suppression de la taxe professionnelle,
- il souhaite que la coopération intercommunale reste une démarche volontaire des communes et non imposée par l'Etat,
- il appelle le gouvernement à renforcer la décentralisation, la solidarité territoriale, et à reconnaître le rôle irremplaçable des communes dans la gestion des services publics de proximité.

Tribune de l'opposition

A ce jour, l'opposition n'a pas remis de tribune libre suite au Conseil Municipal.

arrêt sur images

Le comité de jumelage a accueilli une délégation allemande pour une réunion de travail. Cette année, le comité franco-allemand fête les 40 ans du jumelage entre Déville et Bargteheide.

Les bénévoles de l'association Ensemble se sont mobilisés pour la collecte de la Banque Alimentaire.

Les associations d'Anciens Combattants et la commune ont rendu hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord.

c'est en bref...

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en janvier-février-mars 1994 doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire de leurs 16 ans et avant le 31 mars 2010. Ils doivent se rendre à l'Hôtel de Ville au service "Population", munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

L'attestation délivrée au moment du recensement pour le service national est nécessaire pour tous concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Développement durable

Et la lumière fut !

La commune s'est engagée dans une démarche de développement durable. Des actions ont été menées pour la maîtrise de la consommation électrique.

Ainsi, la ville a installé des horloges astronomiques pour caller l'éclairage public sur les heures de lever et coucher du soleil. Les horaires d'allumage et d'extinction des lampadaires sont réglés sur la luminosité naturelle. Il n'est plus nécessaire de modifier les réglages aux changements d'horaires d'été et d'hiver.

L'éclairage public est divisé en 45 zones de distribution. Un décalage entre les zones permet d'éviter des variations trop brutales sur le réseau d'éclairage. Deux types d'ampoules sont utilisés sur la commune : 1 028 ampoules Sodium Haute Pression qui diffusent de la lumière jaune et 167 ampoules Fluo Ballon qui diffusent de la lumière blanche. La ville consomme 181 941 watts/heure.

Restauration collective

Le prélèvement automatique pour payer la cantine !

Un nouveau service est proposé aux parents dont les enfants déjeunent au restaurant scolaire.

Désormais, la commune leur propose de payer les factures par prélèvement automatique.

Ce moyen de paiement est sûr et simple à mettre en oeuvre. La facture est payée à la date limite sans risque de retard, même en cas d'absence !

Les familles qui souhaitent adhérer au prélèvement automatique, doivent remplir un dossier complet.

Le dossier comprend un rib, une autorisation de prélèvement automatique signée et un contrat. Il doit être retourné en Mairie.

Pour obtenir plus de précisions sur les modalités à accomplir et sur la date du premier prélèvement, contacter le service financier de la commune.

Tél : 02 32 82 34 80

Les membres des jardins ouvriers se sont réunis pour l'assemblée générale de l'association. A l'issue de la réunion, les adhérents ont été récompensés pour la tenue de leur jardin.

La section Pétanque de l'Amicale Laïque de Déville a remis les récompenses du challenge club.

Inscription aux accueils de loisirs

Du lundi 8 au vendredi 19 février, les enfants sont en vacances. Pour qu'ils s'amusent pendant ces deux semaines, n'oubliez pas de les inscrire aux accueils de loisirs.

Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle Crétay.

Les enfants de 6 à 14 ans sont accueillis à l'accueil de loisirs situé rue Thiault.

Les inscriptions se déroulent, rue Thiault, du lundi au vendredi de 14h à 17h, jusqu'à 15 jours avant chaque début de session.

Tél : 02 35 75 74 04

Quotient familial

Le quotient familial pour l'année 2010 est calculé du 4 au 29 janvier 2010 au ccas, à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Le quotient familial détermine les tarifs des garderies périscolaires, des classes découverte et du restaurant scolaire.

Documents à présenter :

livret de famille, quittance de loyer récente, avis d'imposition ou non imposition 2008, justificatif des prestations familiales récent, justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal a lieu jeudi 28 janvier 2010 à 20h30 en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroule entre le 21 janvier et le 27 février 2010.

Pour savoir si vous allez être recensé ou pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

arrêt sur images

A l'occasion des 20 ans de la convention internationale des droits de l'enfant, les enfants des ateliers du temps du midi et de l'accueil de loisirs primaire ont confectionné affiches et dessins autour des droits et devoirs de l'enfant.

25 judokas dévillois ont été reçus par le judo club de Joinville Saint-Denis sur l'Ile de la Réunion.
Au programme : visite, randonnée, baignade et entraînement.

Les Aînés de la commune se sont retrouvés au Centre Culturel Voltaire pour une rétrospective des séjours proposés aux Seniors.

Quarante assistantes maternelles ont pu échanger leurs expériences sur l'accueil du petit enfant à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles.

Les membres du comité des fêtes ont proposé une belle soirée pour fêter l'arrivée du beaujolais.

La commune a reçu le prix départemental du concours "les Rubans du Patrimoine" pour la réhabilitation de la Halle du Pont Roulant.

Le Réveil dévillois et son twirling ont fêté la Sainte Cécile au Centre Culturel Voltaire.

Les membres de l'Amicale Laïque de Déville se sont réunis à l'occasion de l'assemblée générale de l'association.

Les élèves d'art dramatique et de percussions de l'école municipale ont présenté "l'histoire du petit singe" d'après le conte musical de Leigh Sauerwein.

Mobilisation générale pour le Téléthon 2009 : 9 313 € ont été récoltés par l'Association Dévilloise aux Handicapés Physiques. Merci à tous pour votre générosité !

Fin des travaux provisoires de la rue Broucq liés au logement. Bientôt, les travaux du pont rail vont commencer.

Seniors

Les Aînés fêtent les rois !

Samedi 30 janvier à 15h, les Anciens vont fêter les rois au Centre Culturel Voltaire. La commune les invite pour un après-midi de fête, au programme : spectacle et galette des rois !

Cette manifestation est organisée par la ville, avec la participation du Comité des Fêtes.

Attention, les inscriptions se déroulent le lundi 18 janvier de 9h à 12h et de 14h à 16h, salle A de la rue Jules Ferry.

Samedi 30 janvier 2010, la fête commence par le spectacle "les années nostalgie". Patrice Amate et Valérie Barouille, deux complices de l'émission "Fa Si La Chanter" rendent hommage aux années 60, 70 et 80, avec un ballet de 6 danseurs.

Après le spectacle, les Anciens participent à une animation dansante : valse, tango, paso, cha cha cha, marche... Ils vont également déguster la traditionnelle galette.

Pour les résidants des résidences pour personnes âgées qui ne peuvent se déplacer, une galette est portée à leur domicile.

Comme chaque année, un bus transporte les Aînés au Centre Culturel Voltaire :

13h30 les Jacinthes, 14h les Lilas, 14h10 les Camélias, 14h20 les Hortensias et 14h30 la Roseraie.

c'est en bref...

Téléassistance

Il est important que les personnes âgées ne restent pas isolées. Un service de téléassistance leur est proposé. Ce service permet d'être relié 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence.

A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le ccas, seul l'abonnement est à payer par les personnes qui souhaitent installer la téléassistance chez elles.

Renseignements et demande de dossier :
Ccas
Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 80

rendez-vous

Janvier

Jusqu'au mardi 5
Hôtel de Ville
Exposition des Plasticiens Créateurs de la section Joseph Delattre

Mardi 5 à 11h
Centre Hospitalier "Les Jacinthes"
Voeux aux résidants

Samedi 9 à 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Dimanche 10 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Motordu, théâtre jeune et tout public, à partir de 6 ans
Tarif unique : 5 €

Dimanche 10 à 15h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors feminines 1 / Gravenchon

Dimanche 10 à 17h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1 / SPO Rouen

Mardi 12
de 14h30 à 16h30
Centre Culturel Voltaire
Assemblée générale de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Du mardi 12 au samedi 30
Médiathèque Anne Frank
Exposition
"Comment sont faits les livres ?"

Mercredi 13
de 9h à 12h
Salle la Clairette
Galette de l'USEP

Mercredi 13 à 18h30
Halle du Pont Roulant
Voeux aux Corps Constitués

Vendredi 15 à 19h30
Centre Culturel Voltaire
Inconnu à cette adresse, théâtre
Tarifs : 15/12 €

Samedi 16 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Dimanche 17 à 8h30
rue Jules Ferry
Randonnée
"Bois du Roule / Bonsecours"

Dimanche 17 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1 / Vallée de l'Oison

Lundi 18 de 9h à 12h et de 14h à 16h
Salle A rue Jules Ferry

Inscriptions à la galette offerte aux personnes âgées par la commune

Mercredi 20 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Atelier reliure
fabrication d'un petit livre pour les enfants

Vendredi 22 à 20h30
Salle le Cailly
Galette du Comité de Jumelage

Samedi 23 à 10h
Médiathèque Anne Frank
Atelier reliure
fabrication d'un petit livre pour les adultes

Dimanche 24 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Laissez-moi sortir, comédie
Tarifs : 29/25 €

Dimanche 24 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Havre Municipaux

Dimanche 24 à 15h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors feminines 1 / Sotteville

Mercredi 27 à 18h30
Maison de la Petite Enfance
Conseil de crèche

Jeudi 28 à 20h30
Salle du Conseil
Hôtel de Ville
Conseil Municipal
Séance publique

Samedi 30 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Galette offerte aux Aînés par la commune

Dimanche 31 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1 / Sainte Marie le Havre

Février

Lundi 1er à 18h
Salle la Clairette
Assemblée générale de l'association Ensemble

Mardi 2 à 20h
Centre Culturel Voltaire

Carte Blanche, concert des professeurs de musique de l'école municipale

Mercredi 3
de 9h à 12h
Piscine
Jeux nautiques de l'USEP

LE MAIRE
ET TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

DÉVILLE
lès Rouen